

70ème séance plénière du CPI Trèves, Allemagne

Objectif(s):

- Le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI) a été créé en 1986. Il est l'assemblée parlementaire consultative de la Grande Région, composée des régions partenaires suivantes : Sarre et Rhénanie-Palatinat en Allemagne, Grand Est (Lorraine) en France, le Grand-Duché de Luxembourg et, en Belgique, les régions Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté germanophone de Belgique.
- Il contribue à une perspective de coopération transfrontalière dans les domaines de compétence des différentes régions.
- ➤ Lien avec les compétences de la Communauté française : diplomatie parlementaire
- > Date(s): 8 décembre 2023
- Composition de la délégation :

Parlementaire(s):

- M. François Bellot (MR), Vice-Président du Parlement

Autre(s):

- un fonctionnaire
- un chauffeur
- ➤ Coût :

> Mode de transport : véhicule

➤ Compensation carbone¹: 116kg CO2

¹ https://www.greentripper.org/fr plateforme belge qui permet de calculer l'empreinte écologique de ses voyages

> Rapport :

M. François Bellot, Vice-Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a participé à la 70^{ème} séance plénière du Conseil Parlementaire Interrégional à Trèves le 8 décembre 2023.

Le CPI est composé de président(e)s et de représentant(e)s des parlements régionaux des régions partenaires. Les séances plénières ont lieu deux fois par an. Dans six commissions thématiques, les membres du CPI élaborent des recommandations communes, que le CPI adresse aux exécutifs des régions partenaires.

Le Président du Landtag de la Rhénanie-Palatinat qui préside la Grande Région jusqu'en 2025, M. Hendrik Hering, s'est réjoui d'accueillir les membres du CPI au ERA Conference Center. La séance a débuté par un débat sur le conflit au Proche-Orient. Le Président du Landtag a déclaré : « En ces temps, il est plus important que jamais de conclure des alliances – au-delà des frontières – afin de nous engager ensemble par tous les moyens pour la paix et la pérennité de la démocratie. »

Mme Malu Dreyer, Ministre-Présidente du Land de Rhénanie-Palatinat, délivra ensuite un message vidéo détaillant les actions du gouvernement du Land dans le cadre de la présidence du Sommet. Les priorités concernent l'approvisionnement de l'énergie durable et le projet Greater Green (premier réseau transfrontalier européen pour les technologies environnementales mettant en contact la Rhénanie-Palatinat, la Sarre, la Lorraine, le Luxembourg et la Wallonie), l'amélioration de la protection civile ainsi que de la mobilité transfrontalière avec l'organisation d'un congrès en juin prochain.

A la suite des attaques du 7 octobre 2023 menées par les terroristes du Hamas contre l'État d'Israël avec une brutalité inouïe, assassinant des civils innocents, prenant des otages et s'en prenant à la population israélienne avec une cruauté inimaginable, le CPI a souhaité prendre position. Il a fermement condamné ces actes de violence et exprimé sa compassion pour tous les civils - Israéliens et Palestiniens - qui ont été victimes de l'attaque terroriste et des combats qui ont eu lieu depuis, et qui subissent des souffrances inimaginables. Le CPI a insisté pour que toutes les parties au conflit protègent la population civile sur la base du droit international humanitaire. Tant en Israël qu'en Ukraine, des démocraties sont menacées. Leurs agresseurs des ennemis des sociétés ouvertes démocratiques. Les représentants parlementaires de la Grande Région ont également condamné la haine envers les juifs qui éclate actuellement et affirmé avec fermeté qu'elle ne sera pas tolérée. La tolérance et la liberté de religion font partie des fondements de l'ordre démocratique dans les pays membres de la Grande Région. Au vu de ces tendances discriminatoires et antisémites dans nos sociétés, il est indispensable de renforcer l'éducation politique et démocratique. Il s'agit là d'un objectif majeur des institutions parlementaires de la Grande Région. Cette année, le CPI a d'ailleurs adopté une recommandation pour une éducation commune à la démocratie dans la Grande Région. La recommandation traite de la culture du souvenir transfrontalier. Le CPI recommande entre autres de développer le domaine de l'éducation politique pour les jeunes dans la Grande Région et de concevoir le domaine de recherche sur le traitement de l'histoire vécue en commun dans la Grande Région.

Les membres du CPI ont ensuite discuté de plusieurs projets de recommandation. Il a notamment été question du fret ferroviaire transfrontalier au sein de la Grande Région et d'une liaison ferroviaire directe entre Paris et Berlin via Sarrebruck.

L'un des thèmes principaux de la séance plénière eut trait au renforcement de la coopération du CPI avec d'autres assemblées transfrontalières. Les parlementaires ont discuté de la coopération avec le Conseil Rhénan, l'Assemblée Interparlementaire Benelux (Parlement Benelux) et l'Assemblée balte (Baltic Assembly). Le projet de recommandation prévoyant notamment la mise en place d'un échange d'informations structuré entre le Conseil Rhénan et le CPI fut adopté. Le CPI et le CR s'informeront dorénavant mutuellement des priorités de travail de chaque présidence, des recommandations et des résolutions adoptées lors des séances plénières, et de sujets d'actualité d'intérêt pour les deux instances. L'échange entre les commissions sera encouragé. Les présidents de commissions du CPI et du CR s'échangeront toute information utile pour favoriser une participation croisée aux réunions traitant de sujets similaires.